

Rapport Financier 2023-2024 Au 31 mai 2024

22 juin 2024



Composition des états financiers

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.

Rapport financier mensuel

Présentation pour le suivi des revenus et dépenses des :

- Fonds d'opérations
- Fonds ciblés

Une attention particulière est faite sur les fonds d'opérations

Le budget de comparaison est le budget amendé.

01. Fonds d'opérations

Revenus

- 99 077 417\$

Dépenses

- 98 897 710\$
- **Écoles : les absences remplacées restent importantes. Le budget est dépassé.**
- **O&M : peu de coût neige en raison de l'absence de neige significative**
- **Causes juridiques : les dépenses des causes sont importantes.**

Résultat

- **+179 707\$**
- **Le surplus est en baisse par rapport au budget amendé.**
- **Les frais juridiques sont à suivre.**
- **La situation du cash flow est à suivre en fin d'année.**

Rappel : Le déficit de 22-23 est à financer pour 556 724\$ avec le surplus de 23-24.

02. Fonds ciblés

Fonds ciblés

- **PLOE : 87% du fond est utilisé**
- **Restauration : 100% des fonds reçus chaque mois sont utilisés**
- **Nutrition pour les avenirs : 798k\$ dépensés sur les 1093k\$**
- **Fond d'abordabilité : distribution d'un budget aux écoles pour les activités culturelles, 116k\$ utilisés**

Merçi!

PLOE

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.